

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00822 Numéro SIREN : 500 167 101 Nom ou dénomination : @COM.BAYONNE
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2024 sous le numéro de dépôt 3961

@COM

@COM.BAYONNE

4 rue RAOUL PERPERE – ESPACE ARGIA N33

LE FORUM

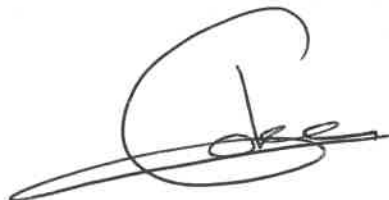
64100 BAYONNE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/07/2022

Au 30/06/2023

**CERTIFIÉ
CONFORME**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line and some smaller, less distinct characters.

Bilan Actif

		30/06/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	1 072 637		1 072 637	1 072 637
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	197 123	162 360	34 763	42 549
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	20		20	20
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	8 137		8 137	8 137
	TOTAL (II)	1 277 917	162 360	1 115 557	1 123 343
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	1 850		1 850	728
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	20 000		20 000	
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	581 484	31 293	550 191	522 018
	Autres créances	45 707		45 707	40 516
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	412 274		412 274	482 639
	Charges constatées d'avance	11 278		11 278	4 207
	TOTAL (III)	1 072 592	31 293	1 041 299	1 050 109
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 350 509	193 653	2 156 856	2 173 452

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/06/2023	30/06/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	678 700	678 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	146 446	146 446
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	54 676	42 077
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	10 770	71 376
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	222 958	251 994
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 113 551	1 190 593
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 940	182 900
	Dettes fiscales et sociales	236 797	226 288
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 435	48 328
	Autres dettes		
	Total des dettes	1 043 305	982 859
DETTES (1)	Produits constatés d'avance (1)	535 133	525 342
	Total des dettes	1 043 305	982 859
DETTES (1)	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 156 856	2 173 452
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		222 958,24	251 993,65
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 043 305	982 859
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 156 856** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 125 580** euros et un total **charges** de **1 902 622** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **222 958** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 04 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluation	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 072 637					1 072 637
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 072 637					1 072 637
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	108 320					108 320
	Matériel de transport	513					513
	Matériel de bureau, mobilier	90 397		5 383		7 490	88 290
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	199 230		5 383		7 490	197 123
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	20					20
	Prêts et autres immobilisations financières	8 137					8 137
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 157					8 157
TOTAL		1 280 024		5 383		7 490	1 277 917

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	70 263	8 003		78 266
	Matériel de transport	251	128		379
	Matériel de bureau, mobilier	86 167	5 037	7 490	83 714
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		156 681	13 169	7 490	162 360
TOTAL		156 681	13 169	7 490	162 360

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Fonds Commercial

	30/06/2023	Observations
Achetés avec protection juridique	838 000	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	234 637	
TOTAL	1 072 637	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2023
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	31 335	31 293	31 335		31 293
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	31 335	31 293	31 335		31 293
TOTAL GENERAL		31 335	31 293	31 335		31 293
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			31 293	31 335		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

		30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 137		8 137
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	581 484	581 484	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	6 185	6 185	
	Taxes sur la valeur ajoutée	39 522	39 522	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	11 278	11 278	
	TOTAL DES CREANCES	646 605	638 468	8 137
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	260 940	260 940		
	Personnel et comptes rattachés	65 019	65 019		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 570	56 570		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	107 674	107 674		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 534	7 534		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	10 435	10 435		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	535 133	535 133		
	TOTAL DES DETTES	1 043 305	1 043 305		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

30/06/2023

Total des Produits à recevoir		179 823
Autres créances clients		178 753
CLIENTS FACTURES A ETABLIR HG	149 387	
CLIENTS @COM FACTURES A ETABLIR IG	29 366	
Autres créances		1 069
INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 069	

Charges à payer

30/06/2023

Total des Charges à payer		120 686
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		28 800
FOURN FACTURES NON PARVENUES HG	28 800	
Dettes fiscales et sociales		91 886
PERS CONGES A PAYER	65 019	
ORG SOC CH/CONGES A PAYER	20 259	
ETAT CHARGES A PAYER	5 142	
CONTRIBUTION FORMATION (TA & FC)	1 467	

Capital social

		30/06/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		6 787,00	100,0000	678 700,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		6 787,00	100,0000	678 700,00

Engagements financiers

	30/06/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite		88 236	
		88 236	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		88 236	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

@COM. BAYONNE
Société par actions simplifiée
au capital de 678 700 euros
Siège social : 4 RUE RAOUL PERPERE - ESPACE ARGIA N33
LE FORUM, 64100 BAYONNE
500 167 101 RCS BAYONNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 DECEMBRE 2023
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 222 958,24 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	222 958,24 euros
A la réserve légale	13 193,62 euros

Solde	209 764,62 euros
A titre de dividendes	200 000,00 euros
Soit 29,47 euros par action	
Le solde	9 764,62 euros
En totalité au compte " autres réserves " qui s'élève ainsi à 20 535,01 euros.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social **à compter de ce jour.**

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

JR

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2020 : Néant

Exercice clos le 30 juin 2021 : 400 000,00 euros, soit 65,72 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2022 : 300 000,00 euros, soit 44,20 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

ote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 Décembre 2023

Certifié conforme
La Présidente

La Société MA-LENA
Représentée par Mme Jill GODOC

